



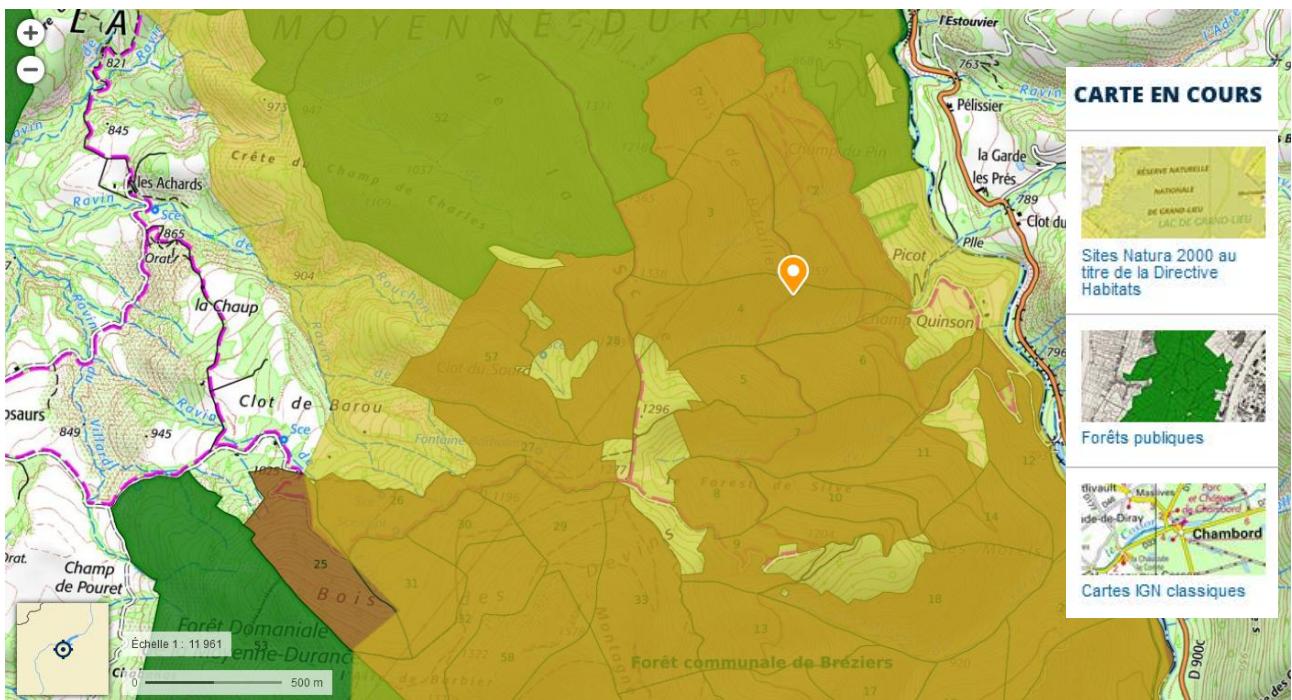
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Éradication d'une station d'ailante (*Ailanthus altissima*) dans la forêt communale de Bréziers sur le site Natura 2000 « Montagne de Seymuit-Crête de la Scie »

Localisation

Commune de Bréziers, forêt communale de Bréziers, versant Blanche, bois de Batailler, en bordure de la route forestière. Ce secteur se situe dans le site Natura 2000 « Montagne de Seymuit – Crête de la Scie ».



Description de la station

En 2023, plusieurs pieds d'ailante ont été localisés en bordure de la route forestière du Bois

de Batailler, vers le point côté 1059, au-dessus et en-dessous de la route. L'étendue de la station est très limitée (quelques dizaines de mètres linéaires), sur un sol assez meuble (talus aval) et dans les rochers (talus amont), sur des terres noires (marno-calcaires noirs, calcaires schisteux noirs à patine rouge, à débit en crayon).

Après une prospection approfondie des alentours de la station, l'espèce semble bien cantonnée à ce petit secteur et aucun autre individu n'a été observé aux abords. Notons que les individus présents ne produisent pas encore de semences.

On peut suspecter l'arrivée de l'espèce via un véhicule ayant circulé sur la route forestière, peut-être lors d'un dépôt de déchets verts sauvages ou via un fragment de plante perdu par inadvertance...



État initial de la station en 2023



Caractéristiques de l'espèce

Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916

Nom(s) vernaculaire(s) : Ailante glanduleux, Faux vernis du Japon, Ailante, Ailanthe

Famille : Simaroubaceae

Origine : Asie

Date d'introduction : fin-XVIIIe (1786)



- Arbre dioïque (pieds mâles et pieds femelles) atteignant plus de 25 m de haut, diamètre du tronc (à hauteur de poitrine) dépassant 1 m ;
- Écorce reconnaissable à ces lenticelles en forme de losange, jeunes rameaux à écorce duveteuse ;

- Feuilles opposées, caduques, longues de 40–60 cm, généralement imparipennées à 4-12 paires de folioles atteignant 10 cm de long, lancéolées, acuminées, entières, à dents glanduleuses espacées sur leur face inférieure ;
- Fleurs vert blanchâtre, très petites (5 mm de diamètre), à 5 pétales, en racèmes de 10-20 cm de long ;
- Fruits ailés (samares) semblables à celles des frênes, mais torsadées, longues de 4 cm, larges de 0,5-1 cm, jaunes et purpurines, portant une graine à la moitié du fruit. Fruits nombreux groupés en grappes en apparence pendantes ;
- Plante dégageant une odeur désagréable, notamment à la floraison et en froissant les feuilles ;
- Floraison de juin à juillet.

Le potentiel d'expansion de l'ailante est élevé grâce à l'efficacité de ses divers modes de reproduction (sexuée et végétative) :

- Forte production de graines et taux de germination élevé, dispersion par le vent sur de longues distances ;
- Arbre peu exigeant et à croissance très rapide, très concurrentiel envers les espèces indigènes, avec un réseau de racines très étendu (jusqu'à 45 m d'expansion latérale) et une racine pivotante, pouvant produire de nombreux rejets (drageons) parfois à plus de 20 m du pied mère. Un fragment de racine (1 cm) peut émettre un drageon ;
- Bien que thermophile, l'ailante résiste à de températures très basses (-35°C).

Essence pionnière, il se développe de préférence sur des sols secs des régions chaudes de plaine (étage collinéen).

Qu'est qu'une espèce végétale envahissante ?

Une espèce végétale exotique envahissante (EVÉE) est une espèce floristique introduite en dehors de son territoire d'origine, qui a une dynamique de colonisation rapide dans son territoire d'introduction du fait d'une reproduction efficace et qui a la capacité de se propager rapidement sur un large territoire. Ces espèces représentent une menace pour la diversité biologique de par leur simple présence ou leur comportement envahissant concurrençant les espèces indigènes.

Ces constats constituent les principaux arguments justifiant la mise en œuvre de stratégies et de plans d'actions pour stopper l'introduction, la propagation et favoriser la gestion de ces espèces.

L'ailante est reconnue comme invasive et est, de ce fait, strictement réglementée (aux niveaux régional, national et européen), sa gestion étant d'importance majeure.

https://invmed.fr/src/listes/evee-fiche.php?cd_ref=80824

Plan d'action

Une analyse bibliographique approfondie a été réalisée ainsi que la consultation et le recueil de conseils auprès de plusieurs experts des EVÉE :

- Madeleine FREUDENREICH, chargée de mission Conservation - Espèces végétales exotiques envahissantes au Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles ;

- Delphine FALLOUR, cheffe de projet Environnement au Bureau d'Études Sud Occitanie de l'ONF, référente Espèces Exotiques Envahissantes végétales ;
- Pierre LACOSSE, inspecteur de l'environnement, secteur Cap Lardier – Pardigon, Parc national de Port-Cros.

Par ailleurs, Maurine RIETH, technicienne forestière territoriale à l'agence ONF des Hautes-Alpes, en charge de la gestion de la FC de Bréziers et Coline MEYSSONNIER, chargée de mission GeMAPI – StePRiM à la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance ont répondu présentes pour le lancement de cette opération et ont apporté une aide précieuse pour son organisation.

Le dessouchage mécanique (arrachage) est une méthode radicale et efficace et c'est cette technique qui sera mise en œuvre. L'arrachage manuel des semis et des plantules de moins de 60 cm de haut devra se faire sur sol humide et meuble afin d'extraire l'appareil racinaire dans son entièreté. Sur les individus plus âgés, ce qui semble le plus efficace est le dessouchage puis l'arrachage des drageons pendant plusieurs années (suivi nécessaire sur 5 ans minimum).

Il sera nécessaire de veiller à être le plus exhaustif possible dans le retrait des racines (l'ailante occupe en général l'horizon superficiel), d'assurer un suivi régulier du site (2-3 passages/an minimum) pour détruire systématiquement les drageons. Il faudra renouveler l'opération sur plusieurs années car il y a toujours de la casse (et des oubliés) + de nouvelles germinations.

Opérations 2024

- **La première intervention a eu lieu le 12/06/2024 et a regroupé 6 personnes sur une matinée** : Luc ADAM (technicien forestier à l'ONF), Maurine RIETH (technicienne forestière à l'ONF), Pauline MAJOREL (apprentie en cartographie à l'ONF), Coline MEYSSONNIER (chargée de mission GeMAPI à la CCSPVA), Agnès VIVAT (chargée et mission Natura 2000 à la CCSPVA) et un jeune stagiaire de seconde à l'ONF.

Des pioches ont été utilisées pour dessoucher les plus gros individus, qui ont été arrachés manuellement (parfois à la force de plusieurs personnes). Les plus petits individus ont pu être arrachés délicatement à la main afin de retirer la plus grande partie du système racinaire. Les difficultés sont apparues avec les individus qui se développent dans des fissures des rochers au-dessus de la route et dont les racines n'ont pu être retirées intégralement. Enfin, le plus gros individu n'a pu être complètement dessouché.



Tous les matériaux retirés ont été exportés du site grâce aux véhicules de l'ONF et de la CCSPVA :

- Tiges et feuillage : déchets verts en déchetterie ;
- Souches et systèmes racinaires : OMR (ordures ménagères résiduelles) afin d'éviter tout risque de propagation par bouture).

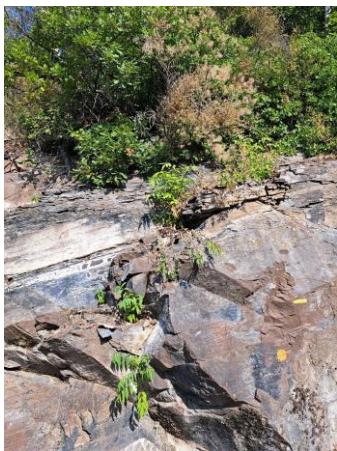
Une très grande attention a été apportée en fin de chantier afin de ne laisser aucun fragment de racine arrachée, même très petit, sur le site.

- **La deuxième intervention a eu lieu le 07/08/2024** et a été réalisée par Agnès VIVAT, sur 2 heures.

Arrachage de toutes les repousses en prenant soin de retirer le plus de racines possibles + coupes de toutes les tiges feuillées ayant repoussé sur les individus en fissures n'ayant plus être totalement arrachés lors du premier passage.

On a pu observer que des minuscules morceaux de racines, certainement oubliés lors du précédent passage, avaient pu produire des rejets sur la route forestière.

Tout ce qui a été enlevé a été rassemblé dans un sac et mis aux OMR.



- **La troisième intervention a eu lieu le 25/09/2024** et a été réalisée par Agnès VIVAT, sur 1h30.



Arrachage de toutes les repousses en prenant soin de retirer le plus de racines possibles + coupes de toutes les tiges feuillées ayant repoussé sur les individus en fissures n'ayant plus être totalement arrachés lors des précédents passages.

Tous ce qui a été enlevé a été rassemblé dans un sac et mis aux OMR.



Opérations 2025

- La première intervention a eu lieu le 11/06/2025 à 2 personnes sur une heure : Maurine RIETH (technicienne forestière à l'ONF et Agnès VIVAT (chargée et mission Natura 2000 à la CCSPVA).

Une pioche a été utilisée pour dessoucher les plus gros individus, qui ont été arrachés manuellement. Les plus petits individus ont pu être arrachés délicatement à la main afin de retirer la plus grande partie du système racinaire. Les difficultés demeurent avec les individus qui se développent dans des fissures des rochers au-dessus de la route et dont les racines n'ont pu être retirées intégralement. Enfin, le plus gros individu, pas complètement dessouché en 2024, est visiblement mort.



Perspectives

Un nouveau passage sur le site est programmé pour l'automne 2025, sachant que les repousses étaient limitées ce printemps (un demi sac de 50l environ), ce qui est très encourageant.

De nouveaux passages sur le site seront régulièrement effectués au cours des saisons de

végétation des années à venir, tant que des rejets seront observés (prévoir au minimum 2 passages par an).

Une surveillance régulièrement sera maintenue sur au moins 5 années.

La question de l'utilisation de substances herbicides (de manière chirurgicale) sur les individus indélogeables des fissures et produisant continuellement de nombreux drageons se pose si l'arrachage répété s'avère inefficace, sachant que la zone concernée occupe une surface extrêmement limitée et que les enjeux d'éradication de cette station en pleine forêt sont particulièrement forts.

Nous avons malgré tout bon espoir d'arriver à éradiquer l'ailante sur ce site en quelques années, si le suivi attentif et la pression d'arrachage indispensable sont maintenus suffisamment longtemps. Si succès il y a, il résultera en grande partie du fait que le site ait été identifié assez tôt et que les terrains plutôt meubles sur lesquels étaient implantés les plus gros sujets ont permis leur arrachage.